

PAT DU GRAND BERGERACOIS

Porteur

Délégation générale du Grand Bergeracois

Territoire

Le Grand Bergeracois
Dordogne (24), Nouvelle-Aquitaine
128 communes pour 103 000 habitants
4 EPCI

Contact

Anne-Claude Tusseau
Déléguée Générale du Grand Bergeracois
Tél. : 05 53 27 30 01
ac.tusseau@la-cab.fr

Dates d'entretiens

Avril 2019 et 26 juillet 2021



(source : <https://www.la-cab.fr/delegation-generale-du-grand-bergeracois/>)

TYPOLOGIE

PAT de type Agri-alimentaire de transition.

Gouvernance agri-alimentaire ouverte.

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

CONTEXTE TERRITORIAL

Le territoire du Grand Bergeracois est le territoire de l'ancien Pays du Grand Bergeracois qui a été dissout en 2018 et a fait l'objet d'une convention entre les 4 EPCI qui le composaient en juin 2018 :

- Communauté d'agglomération Bergeracoise,
- Communauté de communes Portes Sud Périgord,
- Communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord,
- Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson.

Il est un territoire rural au sud de la Dordogne, qualifié de vulnérable socio économiquement.

Le diagnostic de territoire du Grand Bergeracois (2019) donne les principales informations sur le territoire :

Le Grand Bergeracois représente un poids important dans l'agriculture de la Dordogne. Selon le recensement agricole de 2010, il existe 2 017 exploitations agricoles dans le Grand Bergeracois pour 8 683 exploitations agricoles en Dordogne, avec 23% de la surface agricole utilisée (SAU).

Il peut se prévaloir d'une certaine diversité des filières agricoles présentes sur son territoire : polyculture, céréales, viticulture, élevages bovins laitiers et à viande, autres élevages dont les élevages avicoles (oies et canards), cultures permanentes...

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

Il peut s'appuyer sur certains avantages comparatifs agroalimentaires, résultant de ses spécialisations sur certaines filières d'excellence protégées, et de l'engagement de ses producteurs dans des démarches de qualité. La viticulture représente près de 50% des exploitations et plus d'un tiers de la SAU. De plus, le terroir du Grand Bergeracois comporte un nombre important de signes de qualité protégés (vins, noix du Périgord, fraises, pruneaux d'Agen, foie gras du Sud-Ouest,...).

La transformation agroalimentaire est très présente et engagée dans les démarches de qualité. La distribution y est aussi bien implantée et intéressée par les produits locaux. Le tourisme est présent et peut encore être développé.

Si le Bergeracois possède des atouts agroalimentaires spécifiques, ceux-ci n'en sont pas moins menacés par la crise globale du monde rural et agricole en France, une crise à plusieurs dimensions (sociologique, démographique, au niveau du chômage, de la pauvreté et économique). Le taux de pauvreté sur le Grand Bergeracois (17% en moyenne pondérée sur les 4 EPCI) est supérieur de 3 points à la moyenne nationale.

AVANT L'ENGAGEMENT DANS LE PAT

Il y a toujours eu des initiatives autour de l'alimentation sur le bergeracois, grâce à une structure très bien implantée qui est Agrobio Périgord, qui œuvre à ce type d'initiatives depuis longtemps. C'est un territoire agricole, même si c'est un territoire en forte déprise. Les élus et techniciens du territoire (Pays, Agrobio et la Chambre d'agriculture) ont eu envie de travailler sur cette formalisation de PAT.

ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le 8 novembre 2015, le Pays du Grand Bergeracois lance une démarche de PAT à la suite de l'adoption de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Brigitte ALLAIN, députée EELV à l'époque, à l'origine de cette loi, en relation avec le président du Pays, Jérôme BETAILLE lance l'idée d'un PAT à l'échelle du Pays.

Les fonds de la Région et de Leader sont orientés pour financer un demi-poste d'animation du Pays à partir d'octobre 2015 pour appuyer le processus et qu'il soit exemplaire. Nathalie CORADE de Bordeaux Sciences Agro est mandatée début 2016 pour suivre et appuyer méthodologiquement le projet. Les élus, les acteurs clés du territoire comme Agrobio Périgord, la Chambre d'agriculture sont mis autour de la table dans le cadre d'ateliers et à partir de l'été 2016 construisent la réponse à l'appel à projet PNA 2016 dont le Pays est lauréat le 1^{er} mars 2017 et reconnu par le Ministère.

Une charte d'ambitions est également constituée et va servir de colonne vertébrale au PAT. Elle est adoptée et signée par de nombreux partenaires en décembre 2016.

Le démarrage du programme PNA va être retardé par les reconfigurations territoriales du Pays et repartir petit à petit à partir de 2018.

3 grands types de travaux vont ainsi démarrer :

1. Animer et valoriser la démarche PAT ainsi que les acteurs du manger local
2. Approfondir la connaissance du territoire au service de l'action
3. Accompagner le système alimentaire de territoire par des actions pilotes.

En même temps qu'un diagnostic alimentaire du territoire est mené et que la population et les élus sont (re)mobilisés, ils vont marquer la transition vers le début de la mise en œuvre du PAT avec des actions pilotes qui vont viser à explorer de nouvelles modalités de commercialisation dans le cadre de circuits alimentaires reterritorialisés.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT du Grand Bergeracois bénéficie depuis l'origine d'un très fort portage politique dès 2015 entre Brigitte ALLAIN et Jérôme BETAILLE avec le portage par le Pays du Grand Bergeracois.

Le PAT est mis en veille entre fin 2017 et mi-2018 avec le flottement de la maîtrise d'ouvrage du fait de la recomposition territoriale liée à la loi NOTRE qui a pour conséquence la dissolution de l'association portant le Pays et le départ de son animateur. Cette année-ci, les instances politiques doivent reprendre leurs marques. Toutes les compétences et activités vont être rediscutées sous une nouvelle forme entre la Communauté d'agglomération Bergeracoise et les 3 communautés de communes du Bergeracois.

C'est le 26 juin 2018, la signature de la convention d'organisation mutualisée entre les 4 EPCI, qui crée la Délégation Générale du Grand Bergeracois, hébergée par la Communauté d'agglomération Bergeracoise.

La maîtrise d'ouvrage s'organise donc autour d'un Comité de Pilotage (COPIL) composé des 4 présidents et de 12 vice-présidents des EPCI membres, afin de donner les orientations à ce service mutualisé qui a repris les salariés de l'ancien Pays. Chaque thématique est dirigée par un élu référent qui assure la bonne mise en œuvre des projets. Jérôme BETAILLE, président de la Communauté de communes des Portes Sud Périgord est référent sur le dossier PAT.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Les instances de pilotages sont :

Le comité de pilotage (COPIL) de la Délégation du Grand Bergeracois se réunit tous les mois. Il est plus large que le PAT car il pilote l'ensemble des projets de la délégation. Les décisions prises par le COPIL sont ensuite votées en conseils communautaires dans les 4 EPCI.

Un comité technique est créé mi-2018 en accord avec la DRAAF Nouvelle Aquitaine, les autres financeurs du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et les partenaires pour relancer le projet et sortir de ce temps de réorganisation. Sa première mission est de faire l'état des lieux de l'existant et d'appliquer les directions du COPIL. Il se réunit par la suite une fois par trimestre en moyenne et est composé des financeurs - DRAAF, Région, Département - et des partenaires - Bordeaux Sciences Agro, Agrobio Périgord, la Chambre d'agriculture de Dordogne, le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SyCoTeb)).

COMMUNICATION

Le service communication de l'agglomération du Bergeracois est mobilisé et une communication s'appuyant principalement sur le site Internet et la page Facebook de la Communauté d'agglomération du Bergeracois (sur un onglet spécifique à la Délégation Générale) est mise en place. Des flyers sont également construits pour promouvoir les formations in situ des cuisiniers ou sensibiliser les élus sur des thématiques précises.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

La Charte d'ambitions adoptée en fin 2016 met en avant les 8 ambitions du PAT :

1. **Assurer la souveraineté alimentaire du territoire.** Les acteurs du Bergeracois souhaitent maîtriser leur politique alimentaire, via les circuits courts et de proximité, pour nourrir la population du territoire avec en priorité la production agricole locale.
2. **Accès à la qualité des produits pour tous.** Le territoire promeut des produits agricoles locaux de qualité, c'est-à-dire offrant sécurité sanitaire, équilibre nutritionnel et qualité gustative, et économiquement accessible à tous les habitants quels que soient leurs revenus.
3. **Préserver l'existant, réguler et mettre en valeur le foncier et favoriser l'installation.** Maintenir le foncier, pour préserver le potentiel de production alimentaire du territoire, et favoriser le renouvellement des générations d'exploitants agricoles du territoire en tenant compte des futurs installés, ayant ou non un capital agricole au départ.
4. **Lutter contre le gaspillage alimentaire.** Combattre la perte de denrées encore comestibles, préjudiciable à l'environnement, à l'économie et à la société, par l'implication des producteurs, des transformateurs, des distributeurs, des consommateurs et des associations.
5. **Maintenir et développer un tissu économique local durable, créateur de valeur ajoutée et d'emplois.** Favoriser toutes les opportunités économiques, au bénéfice du tissu des entreprises alimentaires locales tournées sur le système résidentiel, pour le développement local du territoire.
6. **Participer à la sécurité alimentaire des territoires voisins.** Avec la production alimentaire du territoire, contribuer en partie à répondre aux besoins alimentaires de bassins de consommation en région, dont l'agglomération bordelaise, en sécurisant leur approvisionnement.
7. **Devenir un territoire novateur en matière de politiques alimentaire et environnementale.** Instaurer un système de gouvernance et une méthode de construction de Projets Alimentaires novateurs qui auront vocation à essaimer dans tous les territoires de la région Nouvelle-Aquitaine.
8. **Favoriser l'adhésion la plus large des citoyens à la démarche.** L'alimentation est l'affaire de chacun, la démarche a donc vocation à se diffuser auprès des Bergeracois, de tous ses habitants au même titre que l'ensemble des acteurs impliqués de la chaîne de valeur.

PROGRAMME D' ACTIONS

Le diagnostic territorial est finalisé en janvier 2019 avec l'appui de 5 élèves ingénieurs de l'INET de Strasbourg qui en organisent sa restitution et proposent un questionnaire pour les citoyens et des scénarios d'organisation pour un conseil alimentaire.

En 2018, il y a la volonté de finaliser la démarche d'élaboration. La députée Brigitte ALLAIN s'est retirée et il faut remobiliser les élus. La Communauté d'agglomération du Bergeracois refait de la sensibilisation pour son projet de légumerie. Le 15 mars 2019, les 4 présidents d'EPCI organisent une restitution du diagnostic et de la boîte à outils constituée auprès des élus du territoire. 90 personnes participent.

En janvier 2019 une nouvelle restitution du diagnostic est organisée sous forme d'ateliers avec les habitants et un grand questionnaire est lancé jusqu'en mars. Il va recevoir 670 réponses qui témoignent l'intérêt local pour l'alimentation.

Un Grand Marché gourmand est organisé en septembre 2019 et des ateliers de jardinage et de sensibilisation auprès des enfants au cours du second semestre 2019.

A partir de 2020, des formations en restauration collective sont également mises en place avec les partenaires Agrobio Périgord, Les pieds dans le Plat et le Crepaq.

Une partie importante des actions va répondre à l'hypothèse non avérée d'un besoin d'avoir, dans le cadre des PAT, des circuits alimentaires spécifiques par rapport aux circuits courts habituels : dès 2017 une partie des actions pilotes va être orientée autour de la constitution d'un espace teste porté par la CAB en lien avec l'association Pays'en Graine, spécialisée dans les espaces-test en Dordogne et Agrobio Périgord.

Une autre partie des actions pilotes va porter sur la structuration de filières, avec la réflexion autour d'équipements structurants (plateforme, légumerie). Ces actions font partie du Programme d'Excellence Alimentaire géré par l'agglomération Bergeracoise qui mobilise 1 Equivalent Temps Plein pour son animation, sur des financements animation mais aussi investissement : européens (Leader), de la Région, du Département, de l'Agence de l'eau et de l'Etat : la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). Les fruits de ces actions alimentent le PAT.

On peut considérer que le PAT entre dans sa phase de mise en œuvre à partir de la fin du programme du premier PNA en juin 2019, on considère que les actions pilotes ont été testées et ne sont plus pilotes sinon des actions à part entière.

MISE EN ŒUVRE DU PAT

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

La Gouvernance mise en place en 2018 pour le projet lauréat au Programme Nationale pour l'Alimentation est maintenue pour la seconde réponse à l'appel à projet du PNA.

ACTIONS EN COURS OU REALISEES

En 2020, du fait du contexte COVID et d'une courte vacance dans l'animation, les actions se poursuivent, mais quasiment aucun évènement n'est organisé.

La Délégation postule de nouveau à l'Appel à projet du PNA et est Lauréate une seconde fois en 2020 pour un projet intitulé « *EGAliment' R : le Grand Bergeracois se prépare aux régimes alimentaires de demain* ». Le nouveau projet présente un plan d'actions plus formalisé qui entre en complémentarité avec les actions en cours.

« L'ambition est d'accompagner les agriculteurs dans l'adaptation au changement climatique, anticiper les modifications économiques à venir, maintenir une économie agricole rémunératrice et adapter la production aux évolutions de la consommation alimentaire.

Une cartographie des surfaces mobilisables pour développer notamment la production de légumineuses sera établie [...]. La promotion des nouveaux régimes alimentaires [...] et de la lutte contre le gaspillage alimentaire sera déployée sur tout le territoire, en accordant une attention particulière aux plus jeunes et aux plus âgés [...] »².

FINANCEMENT

Le PAT se déploie avec des fonds leader et des fonds Régionaux (liés au contrat de dynamisation et de cohésion). Ils financent une demi ETP d'animation du PAT.

Les fonds du PNA 2017 (42 500 €), vont permettre de compléter sur certains points l'animation du PAT, mais surtout de valoriser son diagnostic, d'organiser les réunions publiques questionnaire et bibliographie, approfondir des connaissances, enquêtes, mémoires sur la production de références et de lancer les actions pilotes. Notamment de développer la méthodologie d'accompagnement avec AgroBio et Interbio, de fermes références ou encore de données de références avec la Chambre d'agriculture.

Le fond du Programme National pour l'alimentation 2020 permettra sa mise en œuvre.

L'EVALUATION DU PAT

Une évaluation est faite tous les ans pour renseigner les indicateurs de suivi du projet auprès des bailleurs du Programme National pour l'Alimentation et les livrables fournis.

Ce sont des indicateurs de réalisation du type nombre de visites, de stagiaires formés,... mais aussi de prospective avec l'étude d'adaptation au changement climatique.

ARTICULATION

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le périmètre du SCoT se situe autour de 3 des 4 EPCI de la Délégation qui constituent un syndicat mixte fermé, le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois SyCoTeb. Pour la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gurson, qui n'en fait pas partie, le PLUi a valeur de SCoT.

Le PAT s'ancre dans ces documents de référence et dans le contrat de dynamisation et de cohérence signé avec la région.

² Programme National pour l'Alimentation - 39 projets lauréats de l'appel à projets 2019–2020

COOPERATION INTERTERRITORIALE

La coopération en interne entre les 4 EPCI est un point particulièrement intéressant de ce PAT qui fonctionne grâce au portage innovant par la Délégation.

Ce PAT a été étudié spécifiquement par le RnPAT en 2019 dans le cadre de l'étude sur les coopérations urbain rural dans le cadre des PAT (mené par l'université de Nantes). Cette étude relativise notamment le poids de Bergerac comme centre urbain en envisageant plus les coopérations urbain rural avec Bordeaux Métropole.

Le PAT est l'axe 1 du Défi II « Affirmer la vocation agricole et productive du territoire, de manière durable et collaborative » du contrats de dynamisation et de cohérence signé avec la région Nouvelle-Aquitaine. Le Grand Bergeracois fait partie des 52 territoires de projet qui ont contractualisé dans ce cadre.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES, DIFFICULTES ET FREINS

On peut considérer 3 déterminants qui peuvent être à leur tour points forts, leviers ou freins à différents moments du projet : volonté politique, capacité d'animation, financement. Pour le Grand Bergeracois, ils ont connu différents stades d'alignement. Pour le PAT dans sa globalité, ces 3 déterminants semblent arrivés à un stade de stabilisation et convergence. Par contre sur des sujets plus spécifiques comme l'installation où plus de 5 institutions accompagnent les porteurs de projets au risque de se concurrencer, une nouvelle cohérence est à trouver.

COMMENTAIRES ONPAT

Ce PAT est suivi avec une attention particulière du fait de son initiatrice : Brigitte ALLAIN qui est à l'origine du dispositif PAT. Il est intéressant de voir comment le dispositif a été appliqué « chez elle » et surtout le pragmatisme avec lequel elle l'a souhaité qu'il soit appliqué, privilégiant les relations avec le territoire plutôt que le respect à la lettre du dispositif.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Voir le site Internet de l'agglomération du Grand Bergeracois : <https://www.la-cab.fr/delegation-generale-du-grand-bergeracois/projet-alimentaire-de-territoire/>

Voir aussi les fiches : De l'Essaimeur : <https://l-essaimeur.fr/initiatives/demarche/10>

Et de PQNA : <https://pqn-a.fr/experiences/pat-du-grand-bergeracois/>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

